Certificat de Qualification Professionnelle
Animateur Loisir Sportif
Option Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation
- CQP ALS ARPO -

Modalités de formation : Formation en présentiel

(En centre de formation – Stage en structure professionnelle)

Faites de votre passion pour le sport, votre métier avec le CQP ALS ARPO. Une formation courte et Professionnelle pour animer en sécurité des activités en milieu extérieur de proximité protégé.

A qui s'adresse cette formation

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « *prévention et secours civiques de niveau 1* » ou équivalent à cette attestation.
2. Être âgé de 18 ans à la date du jury,
3. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
4. Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à l'option ARPO (validité 4 mois)
5. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations.

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Avant la formation

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation

Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option ARPO s'organise autour de 3 blocs de compétences :

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Contenus de la formation

Bloc de compétences N°1 : préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités de randonnée de proximité et d'orientation/vélo loisir/ afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités de randonnée de proximité et d'orientation/vélo loisir/ afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités de randonnée de proximité et d'orientation /vélo loisir/ et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités de randonnée de proximité et d'orientation/vélo loisir/ en utilisant différentes familles d'activités
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités de randonnée de proximité et d'orientation/vélo loisir/ en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en présentiel en centre de formation et des temps d'alternance en structure d'accueil.

Des temps d'accompagnement jalonneront le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci, jusqu'à la certification.

Modalités et délais d'accès

- Au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.
- Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet.

Dates, lieux et découpage de la formation

- **Lieu de formation : BASE DE PLEIN AIR DU SALAGOU, Lac du Salagou, Rives de Clermont-l'Hérault – 34800 CLERMONT L'HERAULT**
- **Tests techniques préalables à l'entrée en formation : Le 14/12/2023**
- **Positionnement de 5h : Présentation de la formation dans son ensemble et définition du parcours individuel de formation, le 14/12/2023**

La formation s'organise comme suit :

- **Module N° 1 : du 24 au 26 janvier 2024 – 21 h**
- **Module N° 2 : du 26 au 29 février 2024 – 28 h**
- **Module N° 3 : du 19 au 22 mars 2024 – 28 h**
- **Module N° 4 : du 02 au 05 avril 2024 – 28 h**
- **Module N° 5 : du 14 au 17 mai 2024 – 28 h**
- **Module N° 6 : du 18 au 21 juin 2024 – 28 h**

- **Certification Bloc 1 : 25 juin 2024**
- **Certification Bloc 2 et Bloc 3 : 6 juin 2024**
- **Rattrapage : 9 juillet 2024**

- ✓ **Positionnement de 5h**
- ✓ **Temps de formation en présentiel de 161h (hors tests techniques et positionnement)**
- ✓ **Alternance : 80h en structure professionnelle**
- ✓ **Certification : 2h30**

Adaptation du parcours de formation

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.
- L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)

Nombre de participants

20 participants maximum

Directeur de formation

Cécile Faria Soares, coordinatrice des CQP ALS.

Formateurs et/ou Intervenants

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité

Cécile Faria Soares - Cécile Kerhervé – Carol Guibert

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- Des points de situation privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

Bénéfice métier

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

Modalités de certification et validation

Pour y accéder : Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage
- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Epreuves : Ecrit - Oral

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral

Diplôme ou certification remis

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du
« Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation ».
Diplôme délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation et la branche professionnelle du sport.

En fin de formation

- Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.
- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.

Pour aller plus loin

Suite à cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.

Frais de formation

- **Frais d'inscription** : frais de dossier, positionnement et certification (OC SPORT) : 150.00 €
- **Frais pédagogiques** : **4025.00 €** (En cas de non prise en charge, vous rapprocher du service formation pour une étude individualisée)
- Frais de transport, Frais annexes (hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire ou du financeur

Renseignements et inscription

- **Contact de l'OF :** ✉ formation.occitanie@comite-epgv.fr ✆ **05. 34. 25. 77. 90**